
**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté**
Réunion tenue le jeudi 21 mars 2024, à 13 h, HP
À l'hôtel Grand Pacific, à Victoria, en Colombie-Britannique et sur Zoom

Conseil d'administration

Stan Belevici, CRIC (président du CA)
John Burke, CRIC (vice-président du CA)*
Marty Baram, CRIC
Normand Beaudry
Tim D'Souza
Richard Dennis, CRIC
Jennifer Henry
Ben Rempel
Jyoti Singh

Direction

John Murray, président et chef de la direction
Russ Harrington, chef des opérations
Jessica Freeman, directrice, Communications et relations avec les parties prenantes
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Joyce Chow Ng, contrôleurse*
Fiona Damani, contrôleurse adjointe*
Victoria Rumble, secrétaire générale

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration du CA et secrétaire de séance

Observateur ministériel

Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

*(par téléconférence)

1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 13 h 03, HP.

- a) Reconnaissance territoriale
Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres accords. Il exprime sa gratitude envers ceux et celles qui ont pris soin de ces territoires au fil du temps.
- b) Présentations
Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres et invités et présente les participants à la réunion. Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.
- c) Déclaration de conflit d'intérêts
Le président du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant les points à l'ordre du jour. Aucun n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. Ben Rempel demande que l'élaboration de l'ordre du jour soit ajoutée au point n° 16 à des fins de discussions.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion, tel qu'il a été modifié, soit approuvé.

**RÉSOLUTION
ADOPTÉE**

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux résolutions en bloc qui ont été distribuées avant la réunion. Le président du CA demande qu'une motion approuve les trois points qui y sont présentés, en mentionnant une modification au procès-verbal de la réunion du CA tenue le 30 novembre 2023.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE les trois points contenus dans les résolutions en bloc soient par la présente approuvés :

- a) Procès-verbal de la réunion du CA du 30 novembre 2023 (tel qu'il a été modifié)
- b) Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature
- c) Rapport du Comité des finances et de la vérification

**RÉSOLUTION
ADOPTÉE**

4. DISCUSSION – NOUVELLES SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

Le président du CA invite John Murray, président et chef de la direction, à faire rapport sur ce point.

John Murray fournit une mise à jour sur les initiatives du Plan stratégique approuvé en juin 2023. Il indique que quatre initiatives ont été mises en œuvre et fait part des progrès réalisés pour les autres. Il mentionne que le lancement du système de gestion d'entreprise a été reporté. Il confirme que le Collège a réalisé des progrès dans la mise en œuvre des 21 initiatives au cours des 3 ans impartis.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

5. DISCUSSION – NOUVELLES SUR LES RÈGLEMENTS DÉCOULANT DE LA LOI SUR LE COLLÈGE ET LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU COLLÈGE

Le président du CA invite John Murray, président et chef de la direction, à faire rapport sur ce point.

John Murray souligne la nature hiérarchique des cadres réglementaires, où les pouvoirs proviennent des lois d'habilitation subordonnant les règlements et les règlements administratifs.

Il mentionne que pour de nombreux organismes professionnels provinciaux d'autoréglementation, des règlements administratifs exhaustifs sont établis pour élaborer en tous points la structure de gouvernance, les exigences réglementaires et les processus régissant l'organisme et ses titulaires de permis. Ces règlements administratifs tirent leur pouvoir d'une loi d'habilitation et de règlements et doivent y être conformes.

Il indique que la Loi sur le Collège confère au Collège, en tant qu'organisme fédéral, le mandat et les pouvoirs nécessaires pour réglementer la profession dans l'intérêt public.

John Murray mentionne qu'il était crucial que les règlements administratifs du Collège soient rédigés de façon à correspondre étroitement aux règlements découlant de la Loi sur le Collège pour éviter toute lacune dans le régime de réglementation du Collège susceptible de compromettre l'intérêt public.

Parmi les aspects abordés dans les règlements administratifs, de nombreux se retrouvent dans les règlements. Il indique que la direction possède une bonne compréhension de l'orientation que prendront les règlements et que l'ébauche des règlements administratifs est déjà en cours. Bien que l'échéancier final soit loin d'être définitif, IRCC prévoit l'entrée en vigueur des règlements découlant de la Loi sur le Collège au milieu de 2025. Il indique que les règlements administratifs seront prêts à être appliqués tout de suite après.

John Murray précise que la taille et la composition finales du CA du Collège seront déterminées par le ministre. Il fait remarquer que le processus élaboré par IRCC pour la sélection des administrateurs nommés offre peu d'occasions pour le Collège de formuler des commentaires sur les compétences recherchées.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

6. EXAMEN DES PLANS DE TRAVAIL DU CA ET DES COMITÉS ET DE LA TRANSITION DU COMITÉ SPÉCIAL

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel indique que le 13 février 2024, le Comité a discuté d'un comité spécial pour l'évaluation du rendement du président et chef de la direction.

Le Comité a indiqué que l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction constitue une responsabilité constante du CA pour lequel un processus devrait être officialisé. Il mentionne qu'un comité spécial a été mandaté pour mener une évaluation du rendement pour l'exercice financier 2023 et que le CA remercie Tim D'Souza d'avoir présidé ce comité.

Il mentionne que, comme la nécessité d'avoir un tel comité demeure, le CGMC a envisagé deux options :

- Ajouter l'évaluation du rendement du président et chef de la direction au mandat en tant que responsabilité du CGMC
- Reconstitution du comité spécial à titre de comité permanent du CA

Après discussion, le Comité a accepté de proposer que le comité spécial chargé de l'évaluation du rendement du président et chef de la direction soit constitué en tant que comité permanent du CA.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE :

1. le comité spécial actuel du CA mandaté pour procéder à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction en 2023 soit reconstitué à titre de comité permanent du CA pour incorporer l'établissement d'objectifs, la planification de la relève et la rémunération du président et chef de la direction;
2. le CGMC soit par la présente autorisé à élaborer un mandat pour le comité permanent proposé aux fins d'examen et d'approbation par le CA.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Stan Belevici indique que conformément aux mandats du CGMC et du CFV, les plans de travail annuels seront présentés au CA par les présidents des comités. Il demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel indique que le plan de travail du CGMC a fait l'objet d'un examen lors de la réunion du 13 février 2024. Il mentionne que le plan de travail proposé se poursuit suivant l'adoption d'un modèle de gouvernance politique dont les exigences sont classées en huit catégories en fonction du mandat du CGMC que le CA a approuvé en juin 2022.

Il indique que ce document demeure un document en évolution constante, car des rapprochements ne seront établis qu'une fois les futurs règlements en vigueur. Il fait remarquer que des modifications pourront également être apportées une fois l'application des changements proposés au mandat effectuée, lesquelles seront soumises lors d'une prochaine réunion du CA.

Le président du CA demande à Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV), de faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza indique que la proposition de plan de travail pour le CFV examinée lors de la réunion du 15 février 2024 demeure également un document en évolution constante, car des rapprochements ne seront établis qu'une fois les futurs règlements en vigueur.

Si un changement proposé après l'examen du mandat du CFV par le Comité est approuvé par le CA, le plan de travail sera mis à jour en conséquence.

Le président du CA demande à Victoria Rumble, secrétaire générale, de faire rapport sur ce point.

Elle fait référence au plan de travail proposé pour le CA. Elle indique que les points des plans de travail pour le CGMC et le CFV ont été ajoutés ainsi que les points dont le CA est directement responsable. Le président du CA fait remarquer que certains points sont conditionnels à ce que la version définitive des règlements soit rédigée.

Le président du CA remercie Ben Rempel, Tim D'Souza et Victoria Rumble de leurs comptes rendus respectifs.

7. DISCUSSION – DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Le président du CA invite John Murray, président et chef de la direction, et Cathy Pappas, directrice, Inscriptions, à faire rapport sur ce point.

John Murray présente Cathy Pappas qui fait la présentation du Comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion du Council on Licensure, Enforcement and Regulation (Conseil sur la délivrance de permis, l'application de la loi et la réglementation [CLEAR]) dont elle est membre. Elle précise que le Comité, mis sur pied il y a

deux ans, a élaboré un énoncé de mission, un plan stratégique et un plan triennal visant à encadrer ses initiatives. Elle indique que le Comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion a mis sur pied quatre groupes de travail comptant plus de 50 membres. Elle mentionne que l'organisme CLEAR tient tous les ans un symposium d'hiver en janvier ainsi que des réunions à intervalles réguliers en septembre pour discuter de formation et d'autres initiatives.

Le président du CA remercie Cathy Pappas de son compte rendu.

8. APPROBATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DU COLLÈGE

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel indique que, lors de la réunion du CGMC tenue le 13 février 2024, le Comité a examiné l'ébauche de la Politique sur l'élaboration des politiques et recommande qu'elle soit approuvée par le CA. Il mentionne qu'à mesure que le Collège passe à un régime fondé sur la Loi sur le Collège, une grande partie de la structure de gouvernance et de réglementation du Collège sera documentée dans les politiques du Collège. Il indique que les politiques en matière de gouvernance font état des activités du CA, des questions de gouvernance générale du Collège et de ses relations d'affaires avec les titulaires de permis, alors que les politiques d'intérêt public traitent de la relation que le Collège entretient, en tant qu'organisme de réglementation, avec les titulaires de permis, ainsi que de sa relation avec le public, ce qui comprend les initiatives de sensibilisation du public.

L'ébauche de la politique a été rédigée pour documenter les procédures officielles mises en œuvre par le Collège pour l'élaboration, l'examen périodique et la classification des politiques du Collège. Le CA a demandé que trois changements soient apportés à cette politique :

- Faire référence à la nécessité de développer et de tenir à jour un inventaire des politiques
- Inclure une référence à la section 3.2 indiquant que le CA peut être l'instigateur d'un changement à une politique
- Modifier la fréquence de l'examen d'une politique du CGMC pour qu'il ait lieu tous les 3 ans

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Jyoti Singh :

IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique sur l'élaboration des politiques, conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

9. DISCUSSION – SONDAGES SUIVANT LA RÉUNION DU CA

Le président du CA demande à Victoria Rumble, secrétaire générale, de faire rapport sur ce point.

Victoria Rumble fait référence aux sondages suivant la réunion du CA distribués avant la réunion. Elle indique que les renseignements suivants y étaient inclus :

- 8 juin 2023, réunion à Winnipeg et conférence de l'ACCPI
- 28 septembre 2023, réunion à Edmonton et réception pour les titulaires de permis
- 30 novembre 2023 – assemblée générale annuelle à Ottawa

Elle fait remarquer que les sondages ont révélé un nombre croissant de résultats positifs. La rétroaction des administrateurs témoignait de leur satisfaction à l'égard des séances et réceptions organisées à l'intention des titulaires de permis.

Le CA a souligné l'importance de permettre aux administrateurs de fournir de la rétroaction qu'ils estiment devoir être pris en compte dans le cadre du sondage. Victoria Rumble confirme que chaque section du sondage comprenait un espace réservé aux commentaires et suggestions que les administrateurs étaient invités à remplir.

Le président du CA remercie Victoria Rumble de son compte rendu.

10. DISCUSSION – PLAN DE FORMATION 2024 POUR LE CA

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel fournit une mise à jour sur le plan de formation proposé pour le CA dont il a été question à la réunion du CA tenue le 30 novembre 2024. Il explique que le plan comporte trois sections principales : gouvernance, écosystème canadien d'immigration et réglementation. Les séances figurant sous chaque section ont été conçues dans le but de soutenir le CA dans son rôle de gouvernance à titre d'organisme de réglementation.

Il note qu'une séance de formation doit avoir lieu à chacune des réunions trimestrielles du CA. Une séance prévue au calendrier peut être modifiée en cas d'enjeux émergents dans le secteur. De la formation sur un portail destiné au CA et le développement de connaissances et d'aptitudes pour soutenir avec plus d'efficacité et d'efficience les activités des comités figurent parmi les suggestions formulées.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

11. DISCUSSION – RAPPORT TRIMESTRIEL DE L'AEPI

Le président du CA demande à Russ Harrington, chef des opérations, de faire rapport sur ce point.

Russ Harrington fait référence aux recommandations formulées par l'agente d'examen des plaintes indépendante visant à améliorer le traitement des plaintes par le Collège. Il fait le point sur les dossiers de plaintes classées par le Collège, soit 327 dossiers au total, à différentes étapes de traitement : réception, règlement rapide, enquête et Comité des plaintes. Russ Harrington note que le rapport reflétait de manière favorable le travail accompli par le Collège dans le traitement des plaintes. Quant aux statistiques, les administrateurs ont suggéré de fournir l'état de progression annuel ou trimestriel des plaintes plutôt que le cumul total.

Le président du CA remercie Russ Harrington de son compte rendu.

12. DISCUSSION – REGISTRE DES ADMINISTRATEURS

Le président du CA demande à Victoria Rumble, secrétaire générale, de faire rapport sur ce point.

Victoria Rumble indique que la création d'un registre annuel pour l'organisme fait partie des responsabilités de la secrétaire générale. Elle mentionne que ce registre contient divers éléments tels que les copies des procès-verbaux, la liste de toutes les résolutions adoptées par le CA et les rapports sur lesquels le CA s'appuie pour approuver les résolutions. Le registre des administrateurs qui comprend les noms, adresses et signatures de tous les administrateurs en poste durant la période correspondant à chacun des registres est un autre élément important. Elle confirme que le registre des administrateurs sera conservé en tant

que registre confidentiel de l'organisme et qu'il ne sera pas accessible au public. Elle indique qu'elle fera circuler une version originale à tous les administrateurs pour qu'ils le remplissent et y apposent leur signature à la fin de la réunion.

Le président du CA remercie Victoria Rumble de son compte rendu.

13. EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le président du CA demande à Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV), de faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza fournit une mise à jour sur la réunion du CFV qui a eu lieu le 15 février 2024. Il indique que le Comité a discuté des résultats financiers des deux trimestres ayant pris fin le 31 décembre 2023, de la santé financière de l'organisme et des résultats projetés pour l'année entière. Il fait état des produits, des charges et du budget pour l'année. Il mentionne que la situation financière globale du Collège est solide. Tim D'Souza indique que dès que des précisions sur le fonds d'indemnisation seront apportées dans les règlements, le Comité mettra à jour la Politique sur la réserve et la Politique en matière d'investissement pour s'assurer que les actifs nets se situent à des niveaux raisonnables et que les fonds sont affectés pour des motifs valables.

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

14. APPROBATION DES MODIFICATIONS À LA POLITIQUE SUR LE PROGRAMME DE MENTORAT POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES DE PERMIS

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel indique qu'à la réunion du CGMC tenue le 13 février 2024, le Comité a examiné les modifications proposées à la Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis approuvée par le CA le 8 juin 2023. Il signale que la liste des modifications proposées figure dans la note incluse dans les documents. Il indique que le Comité a examiné les modifications et recommande leur approbation au CA. La direction a fourni des réponses aux questions posées par les administrateurs.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Normand Beaudry :

IL EST RÉSOLU QUE la Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis (anciennement la Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis [volet de la pratique supervisée]), conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

**RÉSOLUTION
ADOPTÉE**

15. DISCUSSION – MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE.

Le président du CA demande à Jessica Freeman, directrice, Communications et relations avec les parties prenantes, de faire rapport sur ce point.

Jessica Freeman indique que le Collège est membre du Forum sur la prévention de la fraude et participe aux activités du Mois de la prévention de la fraude chaque année en mars. Elle souligne qu'elle fournira une mise à jour plus exhaustive au moyen d'indicateurs clés fournis par une firme à la prochaine réunion du CA.

Elle précise que le Centre antifraude du Canada a observé une augmentation des fraudes à la suite de récents signalements. Elle mentionne que les thèmes généraux abordés dans le cadre de discussions étaient les suivants :

- Les membres du public connaissent peu le rôle des consultants en immigration et du Collège.
- La fraude est répandue dans l'industrie et une campagne de sensibilisation du public s'avère nécessaire.
- Certaines lacunes ont été relevées dans la reconnaissance des comportements frauduleux et de ses impacts en raison d'un manque de renseignements quantifiables.
- La reconnaissance du Registre public comme source essentielle de renseignements utiles et vérifiables pour ceux et celles qui entreprennent des démarches d'immigration est cruciale.

Elle indique que des campagnes sont menées à l'échelle nationale et internationale en vue de conscientiser le public.

Le président du CA remercie Jessica Freeman de son compte rendu.

16. DISCUSSION – POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA demande à Ben Rempel, président du CGMC, de faire rapport sur ce point.

Ben Rempel reconnaît l'intérêt du CA à contribuer davantage à la réalisation de l'ordre du jour des réunions du CA. Il félicite Victoria Rumble en soulignant que les points à l'ordre du jour ont été améliorés à chacune des réunions subséquentes. Il souligne l'importance de mettre en place des mécanismes pour inclure la contribution du CA au processus d'élaboration de l'ordre du jour. Il invite les membres du CA à faire part de leurs suggestions sur la façon d'y arriver.

L'une des suggestions était de tenir une séance à huis clos au début de chaque réunion du CA pour que les membres du CA aient l'occasion de faire part de leurs réflexions ou idées aux fins de discussions. Il a également été suggéré de consacrer du temps à la discussion des points susceptibles d'être soulevés après l'élaboration de l'ordre du jour.

Ben Rempel reconnaît la valeur d'ajouter ces mécanismes pour améliorer la capacité du CA à élaborer l'ordre du jour et s'assurer qu'une attention particulière est accordée à tous les sujets pertinents durant la réunion.

17. PROCHAINE RÉUNION ET AJOURNEMENT

La prochaine réunion du CA se tiendra en personne et sur Zoom le 20 juin 2024, à Toronto, en Ontario. La réunion du CA sera suivie d'un dîner de gala dans le cadre du Symposium de recherche le 20 juin 2024 et de séances les 21 et 22 juin 2024.

RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)**18. AJOURNEMENT**

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 04, HP.

**RÉSOLUTION
ADOPTÉE**

Stan Belevici, CRIC
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion, tel qu'il a été modifié, soit approuvé.	1
2	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les trois points contenus dans les résolutions en bloc soient par la présente approuvés : 1. Procès-verbal de la réunion du CA du 30 novembre 2023 2. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 3. Rapport du Comité des finances et de la vérification	2
6	Transition du Comité spécial	IL EST RÉSOLU QUE : 1. le comité spécial actuel du CA mandaté pour procéder à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction en 2023 soit reconstitué à titre de comité permanent du CA pour incorporer l'établissement d'objectifs, la planification de la relève et la rémunération du président et chef de la direction; 2. le CGMC soit par la présente autorisé à élaborer un mandat pour le comité permanent proposé aux fins d'examen et d'approbation par le CA.	3
9	Politique en matière de gouvernance du Collège	IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique sur l'élaboration des politiques, conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	4
14	Modifications à la Politique sur le programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis	IL EST RÉSOLU QUE la Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis (anciennement la Politique sur le Programme de mentorat pour les nouveaux titulaires de permis [volet de la pratique supervisée]), conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	
17	Réunion du CA tenue à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	5

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
18	Passage en séance publique des motions adoptées à huis clos par le CA et reprise de la réunion du CA en séance publique	IL EST RÉSOLU QUE : 1. la séance à huis clos prenne fin, et 2. que la réunion soit à nouveau une séance publique	6
19	Ajournement	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 04, HP.	7